

DEMANDE D'ASSIMILATION COMME ANIMATEUR/ COORDINATEUR BREVETÉ DE CENTRE DE VACANCES

Identification de la personne pour laquelle l'assimilation est demandée

Nom Prénom
Date de naissance/...../..... Lieu de naissance
Téléphone 04..... e-mail N° de dossier¹ : GC...../3

Adresse d'envoi²

Rue Paul-Émile Janson, 35
1050 Bruxelles

Demande l'assimilation comme (cocher)

- Animateur de centres de vacances.
- Animateur de centres de vacances pour l'encadrement des enfants de moins de six ans.
- Coordinateur de centre de vacances.

La personne est porteuse d'un des titres suivants (cocher)

- Diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique, au moins du niveau de l'enseignement technique secondaire supérieur.
- Diplôme ou certificat de fin d'études du niveau de l'enseignement supérieur social, pédagogique ou en éducation physique au moins de type court, de plein exercice ou de promotion sociale.
- Brevet d'instructeur en éducation physique, sport et vie en plein air délivré par la direction centrale des organisations de jeunesse et des organisations d'adultes selon l'arrêté ministériel du 20/05/76.
- Certificat de qualification « auxiliaire de l'enfance » spécifique à l'enseignement supérieur de promotion sociale.
- Pour l'encadrement des enfants de moins de six ans, un diplôme ou certificat de fin d'études de puéricultrice.
- Pour la fonction de coordinateur, un diplôme ou un certificat de fin d'études du niveau de l'enseignement supérieur social ou pédagogique, au moins de type court, de plein exercice ou de promotion sociale.

À savoir :

Préciser le diplôme et joindre une copie de celui-ci.

La personne justifie d'une expérience utile (150 heures de prestation pour un animateur et 250 heures pour un coordinateur) **au sein d'un centre de vacances agréé.** À savoir³

Dates (jours où les Animés étaient présents)

Lieu : Branche animée :

Valorisation⁴

Certifié sincère et véritable, Date

Signature

¹ Pour lier demande d'assimilation et demande de subsides. Sans demande de subsides en cours, ne remplis pas cette ligne.

² L'assimilation sera adressée au Carrick, puis te sera transférée (ne pas modifier cette section).

³ Il est possible de faire valoir un stage pratique dans un autre centre de vacances qu'un camp Guide. L'outil de recherche suivant permet de les trouver : <https://my.one.be/>

⁴ Pour un camp Nuton, indique 75h0 (il t'en faut donc 2 pour être assimilable, tu peux les indiquer en 2 colonnes). Pour un camp Lutin ou Aventure, indique 150h. Les camps Horizons ne sont pas admissibles, car les Animés sont trop âgés.